

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N°17 / juillet 2015



Ramassage des encombrants

Dans la limite de **trois** encombrants par foyer, le ramassage s'effectuera le **mercredi 19 août**. Ne sont pas compris dans la dénomination « objets encombrants » : les bois et branchages provenant de l'élagage et de l'abattage de plantations, les déblais, gravats, décombres et débris, les objets en fonte, les pneus, les batteries et les pots de peinture...

Le passage à votre adresse nécessite de vous inscrire en mairie au 03.82.50.61.07 ou par mél mairie@volmerangelesmines.fr avant le lundi 17 août 17h.

Attention ! Seuls les encombrants entreposés sur le trottoir seront collectés.

Vos objets doivent être déposés devant votre domicile au plus tôt le mardi 18 août à partir de 18h en veillant à respecter les consignes et à ne pas empêcher la circulation des piétons.

Guêpes et frelons

Depuis janvier, les interventions des pompiers sur les nids de guêpes et de frelons sont payantes (cf Volmerange Infos n°13).

Une convention va être passée entre la commune de Volmerange les Mines et l'entreprise « Fini les guêpes » pour la destruction des nids de guêpes, frelons chez les particuliers. Les tarifs appliqués pour cette convention seront de : 60€ pour une intervention avec accès, 20€ supplémentaire par nid en cas de nids multiples sur un même appel. Le surplus en cas de détuilage ou de démontage sera de 20€. Le forfait conseils (déplacement, enlèvement de nids vides...) est fixé à 20€.

La commune de Volmerange les Mines prendra en charge **50 % du prix de la prestation de l'entreprise**.

En cas de nid, vous pouvez dès à présent faire appel à l'entreprise : Monsieur COELHO Manuel Tel: 09.61.03.93.88 - Port: 06.23.76.41.15 – Mél finilesguepes@gmail.com

Site Internet <http://www.finalesguepes.fr/>

Attention ! Aucune participation de la commune si l'intervention n'est pas réalisée par « Fini les guêpes ».

Dérogation exceptionnelle pour 2015

Pour voter aux élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, les demandes d'inscription sur les listes électorales sont exceptionnellement recevables jusqu'au 30 septembre 2015.

Pour vous inscrire ou signaler tout changement d'adresse ou d'état civil, veuillez vous présenter en mairie avant le 30 septembre 2015.

Enquête Publique -- Plan Local d'Urbanisme

La PLU est arrivé au stade de l'enquête publique. Monsieur BRULE a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie du mardi 1^{er} septembre au lundi 5 octobre 2015.

Durant cette période, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses remarques sur le registre d'enquête déposé en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie le :

Mardi 1^{er} septembre 2015 de 9 h à 12 h,

Samedi 12 septembre 2015 de 9 h à 12 h,

Samedi 26 septembre 2015 de 9 h à 12 h,

Lundi 5 octobre 2015 de 14h à 17h.

Canicule

Un dispositif national a été mis en place après la canicule exceptionnelle de l'été 2003. Celui-ci permet de prévenir des dangers que risquent les personnes fragiles ou isolées et de susciter de nouvelles formes de solidarité.

Dans le cadre du plan canicule, il a été créé un registre nominatif et confidentiel tenu par le C.C.A.S. C'est pourquoi, comme chaque année, nous invitons les habitants de 65 ans et plus ainsi que les personnes adultes handicapées, s'ils souhaitent être contactés par la commune en cas de canicule, à s'inscrire sur le registre nominatif. En cas de déclenchement du plan canicule sur le Département par les autorités préfectorales, un élu ou un agent qualifié de la commune ou du C.C.A.S. prendra contact avec eux et leur rendra visite régulièrement.

Nos amis à 4 pattes

Merci aux propriétaires de chiens de leur apprendre à ne pas utiliser les trottoirs et les espaces verts. Pensez aux piétons et aux enfants qui jouent dans l'herbe ! Nous vous rappelons que la commune met à disposition des sacs pour ramasser les déjections de vos chiens en mairie.

Boîtes aux lettres Cidex

Cidex, qu'es aquo? Le sigle signifie courrier individuel à distribution exceptionnelle, lancé à la fin des années 60 par les PTT. De nos jours, il n'est plus question de distribution exceptionnelle puisque le courrier, à l'exception du dimanche et des jours fériés, est distribué quotidiennement.

Installées depuis de nombreuses années, certaines batteries de boîtes aux lettres Cidex sont en effet dans un triste état. Nous avons fait le tour de toutes les boîtes avec un responsable de la plate-forme courrier de la Poste. Les boîtes et les batteries défectueuses seront changées. A terme, toutes les boîtes seront remplacées.



Cours de Luxembourgeois

Deux cours de luxembourgeois seront prodigués à la rentrée à Volmerange les Mines :

- un cours débutant le jeudi de 20h à 22h. Premier cours le jeudi 1^{er} octobre.
- un cours intermédiaire le mercredi de 20h à 22h. Premier cours le mercredi 30 septembre.

Le tarif pour 52 heures de cours est de 156 €. Il est de 10 € pour les demandeurs d'emploi et les étudiants sur présentation d'un certificat.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en mairie au 03.82.50.61.07 ou par mél mairie@volmerangelesmines.fr

Une réunion d'information et d'inscription est prévue le jeudi 24 septembre à 20h au Mille-Club de Volmerange.

Festival Vidéo Amateur

Le comité culturel municipal organise la première édition du Festival de Vidéo Amateur de Volmerange les Mines. Ce concours, qui se terminera le 31 août, vous offre la possibilité de montrer toute l'étendue de votre talent. Les inscriptions sont ouvertes en mairie. Vous pourrez y retirer le règlement. Après délibération du jury, les œuvres sélectionnées seront projetées au public le vendredi 18 septembre. N'hésitez pas à nous faire découvrir vos chefs d'œuvres !

Participez au voyage en Italie

Le Comité de Jumelage rappelle que le séjour à Calusco d'Adda, du 27 au 30 août prochain, est ouvert à tous les Volmerangeois. Le prix est de 60 €, comprenant entre autres le transport en autocar grand tourisme, l'hébergement chez l'habitant et la visite de l'Exposition Universelle de Milan. Renseignements et inscriptions : Richard Hormain : 03.82.50.65.34 ou richard.hormain@orange.fr

Faites du Théâtre avec Anvol

- Les préinscriptions à l'Ecole de Théâtre sont ouvertes : cours les mercredis après-midi ; 75 € l'année pour les petits, 120 € pour les grands et les adolescents. Grandes facilités de paiement. Tarifs aménagés en cas de difficultés pécuniaires.
- Sont également prises dès maintenant les préinscriptions aux cours de théâtre pour adultes qui auront lieu les jeudis soir et/ou les samedis matin. 150 € pour l'année.
- Le paiement s'effectuera en septembre, mais seuls les premiers inscrits seront assurés d'une place.
- S'adresser à Richard Hormain : 03.82.50.65.34 ou richard.hormain@orange.fr

Informations diverses

- La société Bormann procédera **au balayage des caniveaux le jeudi 6 août** (sous toutes réserves).
- La 18^e édition de l'opération "Nettoyons la Nature" (en partenariat avec les centres E. Leclerc) aura lieu le samedi 26 septembre 2015. 500 000 personnes ont participé à l'édition 2014 sur 14 735 sites en France. Comme en 2014, la commune de Volmerange se joindra à cette opération citoyenne.
- Les associations volmerangeoises qui souhaitent faire paraître leurs événements dans "Volmerange Infos", y annoncer les dates et horaires de manifestations importantes, d'inscriptions doivent **impérativement** faire parvenir leur message **avant le 10 du mois**, par mail à mairie@volmerangelesmines.fr.



Nouveau!

DANS LE SOUCIS DE MIEUX VOUS SATISFAIRE,

**LA BOULANGERIE
THIEBAUT & FILS**

EST HEUREUSE DE VOUS ACCUEILLIR
DANS SON

NOUVEAU MAGASIN SALON DE THÉ.

Nous vous y retrouverons 7 jours/7 de 4h à 19h.

Venez nombreux découvrir toutes
nos spécialités en boulangerie,
pâtisserie et traiteur ainsi que
nos nouveautés autour de
journées évènementielles.

**ARTISAN BOULANGER
BAGUÉPI**

**BOULANGERIE PÂTISSERIE
THIEBAUT & FILS**

52 avenue de la Liberté
57330 VOLMERANGE-LES-MINES
Tél. 03 82 50 61 03

Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes par jour.
www.mangerbouger.fr

© Boulangerie Thiebaut & Fils